

1/ COMPLÉTEZ ET ADRESSEZ VOTRE BULLETIN DE RÉSERVATION AU SERVICE DES VISITES

par courriel à l'adresse visitegarnier@operadeparis.fr

par courrier à : **Opéra national de Paris** – Service des visites – 8, rue Scribe 75009 Paris

2/ CONTACT

VOTRE STRUCTURE : Comité d'entreprise Association Groupe d'amis Groupe scolaire
 Professionnel du tourisme Guide conférencier Collectivité

NUMÉRO DE RELAIS (SI DÉJÀ CLIENT)

COORDONNÉES DE LA STRUCTURE

NOM DE LA STRUCTURE

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

PAYS

TÉLÉPHONE PROFESSIONNEL

FAX

COURRIEL

RESPONSABLE DU GROUPE

NOM

PRÉNOM

FONCTION AU SEIN DE LA STRUCTURE

TÉLÉPHONE PERSONNEL

FAX

COURRIEL

3/VOTRE DEMANDE DE RÉSERVATION

Toute demande doit être envoyée **au moins 21 jours** avant la date de visite prévue. Si la visite est guidée, elle doit être menée par un guide conférencier ou un enseignant devant ses élèves, sauf autorisation expresse de l'Opéra national de Paris.

Si vous souhaitez réserver plusieurs créneaux, adressez vos demandes complémentaires par mail à visitegarnier@operadeparis.fr

4/VOTRE VISITE EN GROUPE AUTONOME

La réservation est obligatoire pour toute visite en groupe, avec ou sans conférencier. TOUT GROUPE CONSTITUÉ DOIT S'ACQUITTER D'UN DROIT DE RÉSERVATION ET DE BILLETS D'ENTRÉE SELON LES CONDITIONS DÉCRITES CI-DESSOUS.

DATE & HEURE DE VOTRE VISITE (LATENCE DE 30 MINUTES)

1^{er} CHOIX

DATE

HEURE

2^e CHOIX

DATE

HEURE

DROIT DE RÉSERVATION

Obligatoire pour tout groupe constitué jusqu'à 30 personnes si groupe d'adultes et 35 personnes si groupe scolaire¹ avec ou sans conférencier. Il comprend la réservation du créneau horaire, un droit de parole et la mise à disposition d'audiophones (système composé d'un microphone et d'écouteurs – facultatif pour les groupes scolaires d'enfants de moins de 12 ans).

TARIF PLEIN

X 45€

Groupes d'adultes de plus de 25 ans – 30 max*.

TARIF RÉDUIT

X 20€

Groupes scolaires ou périscolaires de moins de 25 ans - 35 max*.

Groupes constitués de moins de 7 personnes accompagnés d'un guide conférencier.

Groupes constitués d'adultes exonérés du droit d'entrée (champ social, demandeurs d'emploi, personnes handicapées) - 30 max.

GRATUITÉ

X 0€

École du Louvre - 35 max.

*Au-delà, prévoir un droit de réservation supplémentaire.

5/ ACHAT DE BILLETS EN NOMBRE

Usage individuel exclusivement. Billets coupe-files, valables un an à compter de leur date d'émission. Achat minimum de 20 billets.

TARIF RÉDUIT	<input type="text"/>	X 9€ à partir de 300 billets
	<input type="text"/>	X 9,50€ pour une commande inférieure à 300 billets
BON(S) POUR AUDIOGUIDE	<input type="text"/>	X 5€ Remis sur présentation d'une pièce d'identité – Français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, chinois, russe, japonais, coréen, parcours enfant.
MONTANT TOTAL	<input type="text"/>	€

BILLETS DE VISITE

TARIF RÉDUIT ADULTES	<input type="text"/>	X 8€
TARIF RÉDUIT JEUNES	<input type="text"/>	X 7€ Membres de groupes scolaires (à partir du collège) et périscolaires (de 12 à 25 ans)
• Accompagnateur	<input type="text"/>	X 7€ Dans la limite d'un accompagnateur pour 9 élèves.
• Accompagnateurs supplémentaires	<input type="text"/>	X 8€
GRATUITÉS	<input type="text"/>	X 0€ Groupes scolaires d'écoles maternelles et élémentaires. Groupes constitués d'adultes exonérés du droit d'entrée (champ social, demandeurs d'emploi, personnes handicapées). Groupes constitués d'étudiants de l'École du Louvre et des écoles d'architecture.
• Accompagnateur	<input type="text"/>	X 0€ Dans la limite d'un accompagnateur pour 5 élèves.
• Accompagnateurs supplémentaires	<input type="text"/>	X 7€
MONTANT TOTAL	<input type="text"/>	€

6/ MODE DE PAIEMENT

Chèque bancaire : en Euros compensable sur une banque française, libellé à l'ordre de l'Opéra national de Paris.

Virement bancaire : demander un RIB au service des visites.

Mandat administratif : établissements publics

Carte bancaire visa eurocard mastercard american express JCB

Numéro de carte bancaire

Date d'expiration

SIGNATURE

Code de sécurité

7/ RÉCEPTION DE VOTRE COMMANDE

Retrait en caisse (Billetterie du Palais Garnier, angles rues Scribe et Auber, 75009 Paris)

Envoi par courrier (+4€ frais d'envoi)

Envoi par courrier rar (+8€ frais d'envoi)

CONFORMÉMENT À LA LOI N° 78-17 DU 06/01/1978 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS MODIFIÉE PAR LA LOI DU 06/08/2004, ET À LA LOI DU 21/06/2004 POUR LA CONFIANCE DANS L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE, VOUS DISPOSEZ D'UN DROIT D'ACCÈS, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES INFORMATIONS VOUS CONCERNANT. VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE VOUS OPPOSER À LA RÉCEPTION DE MESSAGES ÉLECTRONIQUES D'INFORMATIONS ET /OU D'OFFRES COMMERCIALES.

J'accepte de recevoir par voie électronique, de la part de l'Opéra national de Paris, des informations et/ou des offres préférentielles sur ses spectacles. OUI NON

J'accepte de recevoir par voie électronique, de la part de l'Opéra national de Paris, des informations et/ou des offres préférentielles sur des spectacles d'établissements et événements culturels partenaires. OUI NON

J'accepte que mes coordonnées électroniques soient transmises par l'Opéra national de Paris à un tiers partenaire. OUI NON

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente des visites du Palais Garnier.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

VISITE DU PALAIS GARNIER

Les présentes conditions générales s'appliquent à la vente, à l'unité ou en nombre, des billets de visite du Palais Garnier (hors visite guidée) et de bons pour audioguide achetés auprès de l'Opéra national de Paris. L'Opéra national de Paris se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les conditions applicables sont celles en vigueur au jour de l'achat ou de la réception du formulaire de réservation par le service des visites de l'Opéra national de Paris. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et irrévocable de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

1. CONDITIONS DE VISITE DU PALAIS GARNIER

Ces conditions sont applicables à tout détenteur de billet de visite, quel que soit le mode d'acquisition du billet.

Le Palais Garnier est ouvert et accessible à la visite* :
• de 10 h à 17 h (accès jusqu'à 16h30) de début septembre à mi-juillet
• de 10h à 19h (accès jusqu'à 18h30) de mi-juillet à début septembre.
Horaires modifiés les jours de représentations en après-midi : de 10h à 13h (accès jusqu'à 12h30).

Fermeture le 1er janvier, le 1er mai, les jours de représentations le matin et les jours de manifestations exceptionnelles (pour les connaître consulter le site operadeparis.fr).

*Ces horaires sont susceptibles de modification : informations mises à jour sur le site internet et à l'entrée de la billetterie.

L'entrée au Palais Garnier sera possible uniquement sur présentation d'un billet de visite valide ainsi que d'un droit de réservation pour les groupes. Chaque billet n'ouvre droit qu'à une seule entrée. Le billet d'entrée comprend l'accès aux espaces publics dont notamment : La bibliothèque-Musée de l'Opéra (Bibliothèque nationale de France), la rotonde des abonnés et le bassin de la Pythie, le grand escalier, le grand foyer et l'avant foyer, les salons de la lune et du soleil, la rotonde du glacier et ses tapasseries. L'accès à la salle de spectacle peut être restreint ou rendu impossible pour des raisons techniques et/ou artistiques. Le billet de visite donne également accès aux expositions temporaires (programme détaillé sur le site operadeparis.fr). **L'inaccessibilité ou la restriction d'accès à l'un des espaces publics ne pourra donner lieu à un remboursement ou à un échange.** Il est interdit d'utiliser les photographies ou vidéos prises lors de la visite à des fins commerciales sous peine de poursuites. Tout détenteur d'un billet s'interdit de vendre ou de distribuer quelque produit ou article que ce soit dans l'enceinte du Palais Garnier. Il est interdit de consommer de la nourriture et/ou des boissons dans l'enceinte du Palais Garnier. Les visiteurs sont susceptibles d'être filmés par un système de vidéo-surveillance dans les conditions de l'article 10 de la loi 9573 du 21/01/1995. Les groupes constitués peuvent procéder à la visite, dans la limite de 30 personnes maximum par groupe (35 personnes s'il s'agit d'un groupe scolaire) à condition de respecter la circulation des autres visiteurs, et après réservation obligatoire préalable auprès du service des visites de l'Opéra national de Paris. La visite, si elle est guidée, doit être menée par un guide interprète, un conférencier agréé ou un enseignant devant ses élèves, sauf autorisation expresse de l'Opéra national de Paris. L'Opéra national de Paris se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ne respectant les conditions de visite ci-dessus.

2. MODALITÉS D'ACHAT

Ces modalités s'appliquent aux billets de visite directement acquis auprès de l'Opéra national de Paris. Les billets ne peuvent être ni échangés, ni repris, ni remboursés (notamment en cas de perte ou de vol, d'inaccessibilité ou de restriction d'accès à l'un des espaces publics).

MODALITÉS D'ACHAT DE BILLETS ET DE BONS POUR AUDIOGUIDE À L'UNITÉ

L'achat de billets visite à l'unité s'effectue :

- Par internet sur le site operadeparis.fr. Billets délivrés au tarif plein ou tarif réduit jeunes (12-25 ans), valables uniquement le jour de la visite.
- Aux bornes du Palais Garnier. Billets délivrés au tarif plein ou tarifs réduits valables le jour de l'achat uniquement.
- Aux guichets du Palais Garnier. Billets délivrés au tarif plein, étudiants/moins de 25 ans, ou gratuitement, valables le jour de l'achat uniquement. L'achat de bons pour audioguide (valables 1 an à partir de la date d'achat) s'effectue :

- Par internet sur le site operadeparis.fr
- Aux guichets du Palais Garnier.

Conformément à l'article L 121-17 et L 121-21-8 du code de la consommation, le droit de rétraction ne peut pas s'effectuer sur l'achat de billets de visite à distance.

MODALITÉS D'ACHAT DE BILLETS DE VISITE EN GROUPE ET DE BILLETS/BONS POUR AUDIOGUIDE EN NOMBRE

Ces modalités s'adressent aux :

- Comités d'entreprises
- Associations
- Tours opérateurs
- Autocaristes
- Agences de voyages
- Établissements scolaires et périscolaires
- Groupes d'amis
- Guides conférenciers

VISITE EN GROUPE CONSTITUÉ

La réservation est obligatoire et doit être effectuée au moins 21 jours avant la date de visite prévue pour tout groupe constitué.

Chaque groupe doit s'acquitter d'un droit de réservation en complément des billets d'entrée selon les conditions décrites ci-dessous.

Le droit de réservation comprend la réservation d'un créneau horaire (de 10h à 15h00 avec une latence de 30 min, ex : 10h30, 11h...) à un jour donné, le droit de parole éventuel (une prise de parole par groupe), ainsi que la mise à disposition d'audiophones pour la totalité du groupe. L'utilisation du matériel audio par les groupes d'enfants de maternelle et d'élémentaire est facultative.

ACHAT DE BILLETS EN NOMBRE À PARTIR DE 20 BILLETS

Les billets sont proposés à un tarif dédié et sont valables un an à compter de leur date d'émission. Ils sont exclusivement destinés à un usage individuel.

ACHAT DE BONS POUR AUDIOGUIDE

Les bons sont proposés au tarif public et sont valables un an à compter de leur date d'émission.

PROCÉDURE

L'acheteur envoie le formulaire de réservation (téléchargeable sur le site operadeparis.fr) dûment rempli au service des visites du Palais Garnier :

- Par courriel à l'adresse visitegarnier@operadeparis.fr;
- Par courrier à l'adresse suivante :

Opéra national de Paris - Service des visites – 8 rue Scribe – 75009 Paris;

Les formulaires de réservation incomplets ne sont pas traités par l'Opéra national de Paris qui en informera l'acheteur. Le formulaire de réservation signé et daté vaut commande ferme et constitue une acceptation irrévocable qui ne peut être remise en cause. L'acheteur doit faire parvenir un paiement à l'Opéra national de Paris dans un délai maximum de 15 jours ouvrés avant la date de visite. Aucun paiement ne doit être effectué avant confirmation de la commande par le service des visites. L'acheteur a l'obligation d'informer ses clients des conditions tarifaires de l'Opéra national de Paris et des conditions de visite du Palais Garnier. Pour tout renseignement complémentaire, le service des visites peut être contacté au +33 (0)1 40 01 24 90 du lundi au vendredi de 10h à 13h.

3. PRIX

(CF. GRILLE TARIFAIRE EN COURS DE VALIDITÉ)

Les tarifs en vigueur sont ceux affichés aux guichets et publiés sur le site operadeparis.fr. Les tarifs de l'Opéra national de Paris sont établis sous réserve de modifications. En cas de modifications des tarifs, les tarifs applicables sont ceux en vigueur au moment de la réception de la commande.

ACHAT À L'UNITÉ

Billet de visite

Le tarif réduit est accordé aux :

- Jeunes âgés de 12 à 25 ans (présentation d'un justificatif).
- Détenteurs de la carte Opéra ou de la carte abonné à l'Opéra en cours de validité.
- Visiteurs dans le cadre de partenariats avec des institutions culturelles et autres (sur présentation d'un justificatif en cours de validité, voir conditions sur le site operadeparis.fr).

La gratuité est accordée aux :

- Enfants de moins de 12 ans
- Personnes handicapées et leur accompagnateur (dans la limite d'un accompagnateur, accompagnateur supplémentaire au tarif plein)
- Chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale/RSA/autres minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois)
- Détenteurs du Pass'Opéra Jeunes
- Détenteurs de la Carte Adhérent AROP particulier
- Détenteurs de la Carte Culture
- Détenteurs de la Carte des professionnels du tourisme (ex : guides, conférenciers...) et des offices français du tourisme
- Détenteurs de la Carte de lecteur de la bibliothèque nationale de France (accès à la salle de lecture de la Bibliothèque – Musée de l'Opéra)
- Étudiants en école d'architecture et à l'École du Louvre

Bon pour audioguide

Tarif plein.

VISITE EN GROUPE

Droit forfaitaire de réservation (obligatoire pour tout groupe constitué).

Le tarif plein s'applique aux groupes d'adultes de plus de 25 ans.

Le tarif réduit est accordé aux :

- Groupes scolaires et périscolaires de moins de 25 ans
 - Groupes constitués d'adultes exonérés du droit d'entrée (champ social, chômeurs, handicapés)
 - Groupes de moins de 7 personnes avec conférencier
- La gratuité est accordée aux groupes scolaires dans le cadre d'un projet pédagogique à l'Opéra national de Paris ainsi qu'à l'École du Louvre.

BILLET D'ENTRÉE

Groupes d'adultes

Tarif réduit proposé à tout groupe constitué.

Gratuités : Chômeurs, bénéficiaires de l'aide sociale/RSA/autres minima sociaux (envoi d'un justificatif de moins de trois mois), handicapés et leurs accompagnateurs (dans la limite d'un accompagnateur par handicapé).

Groupes scolaires

Tarif réduit : jeunes entre 12 et 25 ans et leurs accompagnateurs dans la limite d'un accompagnateur pour 9 enfants – Accompagnateur supplémentaire tarif plein.

Gratuités : enfants de moins de 12 ans - Accompagnateurs gratuits dans la limite d'un accompagnateur pour 5 enfants – Accompagnateur supplémentaire au tarif réduit, groupes d'étudiants de l'École du Louvre et des écoles d'Architecture.

L'utilisation des audiophones est facultative pour les groupes constitués d'enfants de moins de 12 ans.

ACHAT DE BILLETS EN NOMBRE

(UTILISABLES À L'UNITÉ)

Tarif réduit dédié. Minimum de 20 billets par commande requis. Billets valables un an à compter de leur date d'émission.

ACHAT DE BONS POUR AUDIOGUIDES

Tarif plein. Facultatifs.

4. MODE DE RÈGLEMENT

RÈGLEMENT DES BILLETS À L'UNITÉ

- Espèces en euros (aux guichets uniquement)
- Chèque bancaire en Euros compensable sur une banque française, à l'ordre de l'Opéra national de Paris aux guichets uniquement.
- Carte bancaire (Carte bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express, JCB) en cours de validité.

RÈGLEMENT DES BILLETS DE VISITE ET BONS POUR AUDIOGUIDE COMMANDÉS AUPRÈS DU SERVICE DES VISITES

Chèque bancaire en Euros compensable sur une banque française, à l'ordre de l'Opéra national de Paris. Le montant doit impérativement être indiqué. L'Opéra national de Paris ne saurait être tenu responsable des dommages survenus à la suite de l'omission de cette mention sur le chèque par le client.

- Carte bancaire (Carte bleue, Visa, Eurocard/Mastercard, American Express, JCB) en cours de validité.

- Virement bancaire (demander un RIB au Service des visites du Palais Garnier). Le numéro de dossier transmis par le service des visites doit impérativement figurer sur l'ordre de virement.
- Bon de commande ou mandat administratif. L'envoi d'un bon de commande signé vaut engagement.

À la réception du paiement, le service des visites du Palais Garnier traite la demande sous 21 jours et en informe l'acheteur par courriel. La commande ainsi traitée ne peut faire l'objet de modification : les billets ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés par l'Opéra national de Paris. À titre exceptionnel, une commande non traitée peut être modifiée, dans ce cas l'acheteur adresse la demande (par courrier ou par courriel visitegarnier@operadeparis.fr) accompagnée du nouveau bulletin de réservation. Aucune modification n'est possible après réception du paiement.

En cas de non réception du règlement par l'Opéra national de Paris 15 jours avant la date de visite, la commande sera automatiquement annulée. Par ailleurs, l'Opéra national de Paris se réserve le droit de refuser toute commande d'un client qui n'aurait pas respecté les présentes Conditions Générales de Vente.

5. OBTENTION DES BILLETS / BONS POUR AUDIOGUIDE

L'obtention des billets gratuits ou à tarif préférentiel est subordonnée à la production d'un justificatif associé.

BILLETS DE VISITE ET BONS POUR AUDIOGUIDE À L'UNITÉ :

- Délivrés aux guichets visite du Palais Garnier ou aux bornes automatiques situées dans le hall d'entrée.
- Imprimables par le client dès la validation du paiement de sa commande lorsque l'achat est effectué par internet sur le site operadeparis.fr
- Disponibles en format e-billet, à scanner directement sur le smartphone ou la tablette du client dès la validation du paiement de sa commande lorsque l'achat est effectué par internet sur le site operadeparis.fr

BILLETS DE VISITE ET BONS POUR AUDIOGUIDE COMMANDÉS AUPRÈS DU SERVICE DES VISITES :

- Soit délivrés aux guichets visite du Palais Garnier tous les jours (sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et jours de fermetures exceptionnelles) de 10h à 16h30, et jusqu'à 12h30 les jours de représentations en matinée sur présentation d'un justificatif de commande.
- L'acheteur ou son représentant est tenu de vérifier le nombre et l'état des billets et de signer le document validant le retrait des billets qui lui est remis.
- La commande est à retirer dans son intégralité.
- Les billets réglés **un semaine avant la date de visite** seront à retirer obligatoirement aux guichets visite du Palais Garnier.
- Soit expédiés par courrier simple avec une facturation forfaitaire de 4 euros.
- Soit expédiés par courrier avec envoi en recommandé avec accusé de réception avec une facturation forfaitaire de 8 euros.

Tout changement d'adresse postale doit être signalé par courriel à l'adresse visitegarnier@operadeparis.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Opéra national de Paris – Service des visites – 8 rue Scribe – 75009 Paris. Tout billet n'ayant pu être acheminé du fait d'un changement d'adresse non signalé ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes qui ont été versées. L'Opéra national de Paris ne saurait être tenu responsable de la perte, du vol ou du retard de l'acheminement des billets. À défaut de réception des billets trois jours ouvrés avant la date de visite, le client devra s'adresser au service des visites.

6. RETRAIT ET DÉPÔT DES AUDIOGUIDES ET AUDIOPHONES

AUDIOGUIDES

Le retrait du matériel s'effectue sur présentation du bon auprès du comptoir audioguides situé avant l'accès de la visite et contre remise par le visiteur d'une pièce d'identité en cours de validité.

AUDIOPHONES

Le retrait du matériel s'effectue auprès du comptoir audioguides sur présentation du bon de réservation et contre remise d'une pièce d'identité en cours de validité par le responsable du groupe.

Le dépôt du matériel s'effectue à la sortie du théâtre contre restitution de la pièce d'identité au plus tard 15 minutes avant la fermeture des visites du Palais Garnier.

7. FORCE MAJEURE

En cas de fermeture du Palais Garnier non portée à la connaissance de l'acheteur au minimum 10 jours avant la date de visite prévue dès lors qu'il a porté cette date à la connaissance de l'Opéra national de Paris, du fait de l'Opéra national de Paris, sauf cas de force majeure auxquels sont expressément assimilés les cas de réquisition du Palais Garnier par toute autre autorité publique pour quelque motif que ce soit, et cas de grève nationale, la valeur du prix facial du billet payé par le client à l'Opéra national de Paris* sera remboursée sur demande de l'intéressé, à l'exclusion de tout autre dédommagement ou indemnité quelconque. La demande de remboursement devra être présentée dans un délai de trois mois maximum à compter de la date de visite, accompagnée du ou des billets non invalidés et des coordonnées bancaires (Relevé d'Identité Bancaire ou numéro de carte bancaire ou American Express, ou JCB avec sa date d'expiration).

*Le remboursement de billets achetés auprès d'un tiers sera géré par ce tiers.

8. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation devra être formulée par écrit et adressée à l'Opéra national de Paris (sous 8 jours après la date de la visite) par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante : Opéra national de Paris – Service des visites – 8 rue Scribe – 75009 Paris. Pour tout délai, le cachet de la poste fera foi.

Conditions générales de vente/visite du Palais Garnier – susceptibles de modifications / Dernière mise à jour le 14 février 2019 – Version intégrale disponible sur www.operadeparis.fr